

L'ÎLOT L'ESSENTIEL DE 2016

PROJET ASSOCIATIF

« Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion. En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. »

Dans son projet associatif, l'Îlot affirme sa vocation d'accueillir les personnes rejetées de la société et en grande détresse. L'association porte une attention particulière aux personnes qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les personnes sortant de prison ou bénéficiant d'un aménagement de peine.

Dans son action, l'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire pour retrouver un statut de citoyen, un logement et un emploi. L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique.

7 ÉTABLISSEMENTS

L'Îlot agit à ce jour dans quatre départements (Paris, la Somme, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne), en partenariat avec de nombreux organismes et notamment les services pénitentiaires d'insertion et de probation.



5 centres d'accueil et d'hébergement :

- ▶ Paris : Chemin Vert
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour hommes seuls
- ▶ Vincennes et Villiers-sur-Marne : l'Îlot Val-de-Marne
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour couples et femmes seules
- ▶ Amiens : Thuillier
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour familles et femmes seules
- ▶ Amiens : les Augustins
Hébergement pour hommes seuls en pension de famille, hébergement de stabilisation, Lits Halte Soins Santé (LHSS) et logements temporaires en ville
- ▶ Amiens : la Passerelle
Accueil de jour pour tous publics et hébergement d'urgence (CHU) pour hommes seuls



2 groupes d'ateliers d'insertion par l'activité économique :

- ▶ Amiens : les Ateliers de l'Îlot
Atelier d'insertion comprenant un garage, une menuiserie et un restaurant-traiteur
- ▶ Paris et Aubervilliers : l'Atelier Qualification-Insertion
Parcours d'insertion qualifiants sous forme d'ateliers d'insertion et Sessions d'Orientation professionnelle Approfondie (SOA) pour des jeunes en aménagement de peine



I 188 PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2016



872 hommes seuls



227 femmes seules



18 couples



19 familles



74 968 repas servis



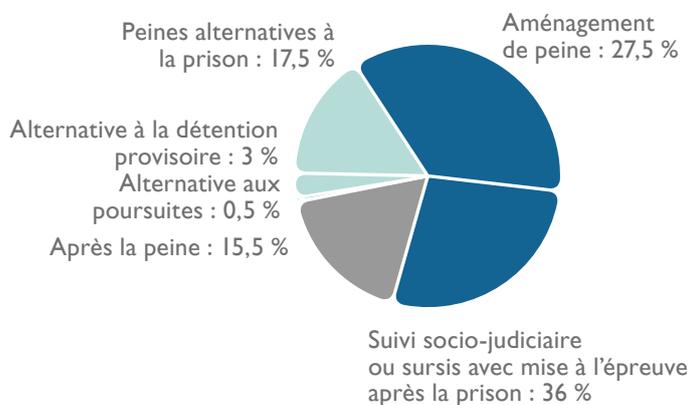
941 personnes
en hébergement
ou en accueil de jour



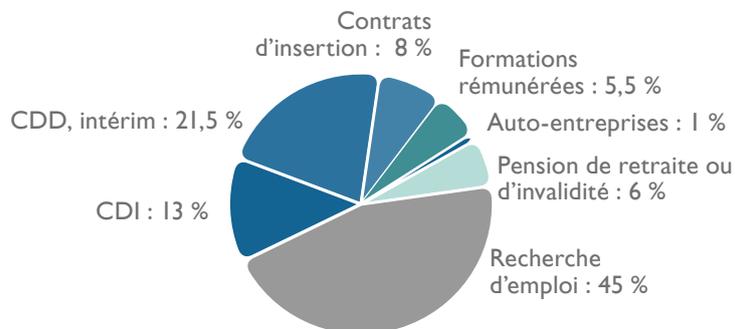
247 personnes
en contrat d'insertion, en SOA
ou en travaux d'intérêt général

L'ANNÉE 2016 EN BREF

Situation des personnes accueillies en lien avec la Justice



Situation professionnelle des personnes sorties*



* personnes ayant quitté l'Îlot en 2016 (hors accueil de jour et hébergement d'urgence, départs sans laisser d'adresse, réincarcérations ou exclusions)

Pour l'Îlot, l'année 2016 a notamment été marquée par :

- la finalisation d'importants travaux de réhabilitation à Thuillier (Amiens) et la réalisation de premiers travaux de rénovation à Chemin Vert (Paris) ;
- le lancement d'un nouveau parcours d'insertion qualifiant, sur le modèle de l'Atelier Qualification-Insertion, au sein des Ateliers de l'Îlot (Amiens) ;
- le lancement d'un nouveau programme d'accompagnement pour des jeunes en aménagement de peine : les Sessions d'Orientation Approfondie (Aubervilliers).

A compter de 2017, l'association prévoit aussi d'adopter de nouveaux outils de suivi pour mesurer son impact social et aider les personnes accompagnées à prendre conscience de leurs progrès tout au long de l'accompagnement proposé, de lancer un nouveau programme d'accompagnement social dans le Var et de préparer le regroupement sur un seul site des deux maisons d'accueil de l'Îlot Val-de-Marne.

MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ASSOCIATION

L'Îlot bénéficie de 3 sources de revenus principales :

- l'Etat et les collectivités territoriales (régions, départements, communes) couvrant plus de 60 % de ses besoins ;
- la générosité de particuliers, de fondations ou d'entreprises, qui représentent, selon les années, plus ou moins 25 % de ses besoins et permettent de développer des actions nouvelles mais aussi d'améliorer la qualité des prestations ;
- le produit des ateliers d'insertion et la participation financière des résidents.

Par ailleurs, l'Îlot bénéficie de dons en nature : il s'agit de denrées alimentaires retirées de la vente et offertes par un hypermarché d'Amiens. Ces denrées fournissent une partie de la matière première des Ateliers de l'Îlot.

FONDS DE DOTATION L'ÎLOT ET FONDATION ÎLOT AVENIR

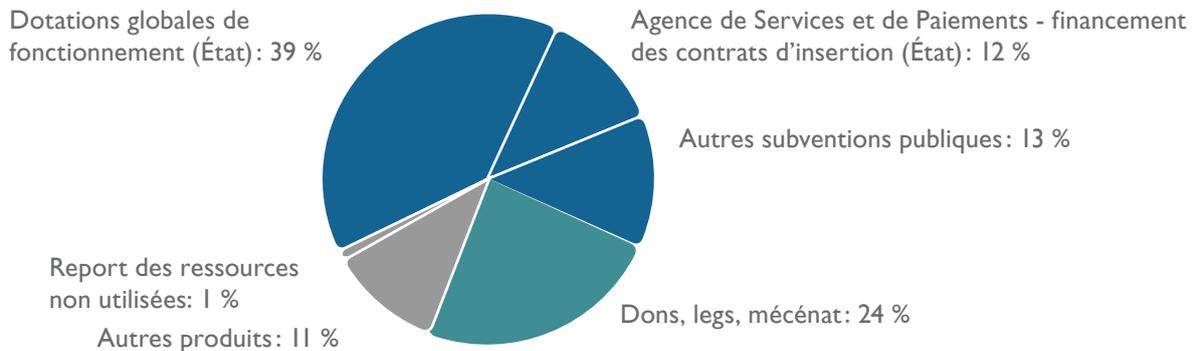
L'association a constitué courant 2012 un fonds de dotation dont elle est, de droit, présidente. Le fonds de dotation *L'Îlot* a pour objet de soutenir et de conduire, directement ou indirectement, toute activité d'intérêt général à caractère social. A ce titre, le fonds de dotation a acquis en 2012 une maison à Villiers-sur-Marne (94), lieu d'hébergement qu'il loue à l'association pour les besoins de son activité dans le département du Val-de-Marne.

L'association a également créé fin 2015 la fondation Îlot Avenir, sous égide de la Fondation Caritas France. La fondation *Îlot Avenir* a pour but de pérenniser et de développer des actions de terrain notamment à moyen et long terme, concernant les actions peu ou pas prises en charge par des financements publics. En tant que fondation, elle est habilitée, comme l'Îlot, à recevoir dons, legs et donations, mais aussi des dons déductibles de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

LES RESSOURCES COLLECTÉES EN 2016

En 2016, les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 1 923,7 K€ (dons et mécénat : 1 775,3 K€ ; legs : 148,4 K€). Comme en 2015, elles représentent 24 % du total des ressources de l'exercice. En légère diminution, les dons émanent d'un moins grand nombre de donateurs : 9 600 personnes en 2016, contre 10 200 en 2015.

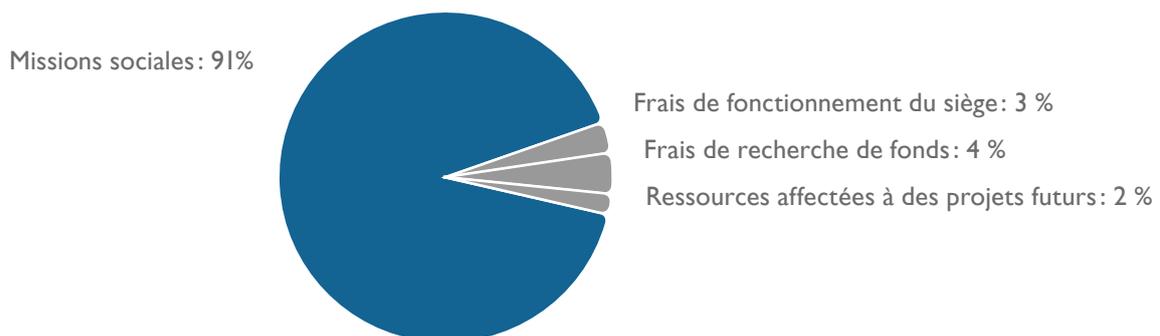


EMPLOIS 2016

C'est bien sûr en faveur de la réalisation de ses missions sociales que l'association emploie l'essentiel de ses ressources : elle y consacre près de 91 % du total, soit 7 432,1 K€ (à comparer à 89% en 2015). Ces dépenses correspondent au fonctionnement des différents établissements (centres d'accueil et d'hébergement, ateliers d'insertion).

Les autres emplois sont consacrés :

- pour 4,2% à la recherche de fonds : 340,2 K€ dont principalement les frais d'appel à la générosité du public (296,4 K€ qui représentent 15,4% des sommes collectées, legs compris)
- pour 3,3% à ses frais de fonctionnement (273,4 K€), constitués de la part non affectée aux missions sociales des charges de personnel du siège (54,3 K€) et de la totalité des loyers et autres frais de siège (219,1 K€)



AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

En 2016, il ressort du tableau d'emploi des ressources que les ressources collectées auprès du public sont essentiellement affectées aux missions sociales. Bien que ces missions soient en priorité financées par les subventions publiques accordées par l'Etat et les collectivités territoriales, celles-ci se révèlent insuffisantes. De ce fait, une quote-part des ressources collectées auprès du public leur est consacrée.

Compte tenu du report initial des affectations de ressources, le solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées au 31 décembre 2016 s'élève à 2 261,1 K€, en augmentation de 231,9 K€ par rapport à fin 2015. Ce solde servira entre autres à financer, dans les années qui viennent, les projets en cours dont notamment le développement de l'Atelier Qualification-Insertion et les travaux à réaliser dans les centres d'hébergement. L'association a notamment entrepris une importante rénovation du second bâtiment de Chemin Vert.

BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

Au 31 décembre 2016, le bilan (exprimé en K€) présente une augmentation de 604,2 K€ par rapport à l'exercice précédent :

	2016	2015	Variation
Actif immobilisé	2 820,4	2 555,6	+264,8
Actif réalisable et disponible	3 553,4	3 214,0	+339,4
TOTAL ACTIF	6 373,8	5 769,6	+604,2
Fonds propres	4 313,3	3 542,7	+770,6
Fonds dédiés	420,6	402,5	+18,1
Dettes et provisions	1 639,9	1 824,4	-184,5
TOTAL PASSIF	6 373,8	5 769,6	+604,2

La variation de l'actif s'analyse en :

- une augmentation de l'actif immobilisé (+1264,8 K€) résultant principalement des travaux entrepris à Thuillier
- une augmentation de l'actif réalisable et disponible (+339,4 K€) provenant essentiellement de :
 - la hausse du montant de la trésorerie disponible (+301,5 K€) ;
 - l'augmentation des autres créances (+52,0 K€), surtout liée à des subventions accordées fin 2016 et versées au cours du premier trimestre 2017.

La variation de passif s'analyse en :

- une augmentation des fonds propres (+770,6 K€) provenant des subventions d'investissement pour financer les travaux à Thuillier (665,5 K€) et les travaux de sécurité à Chemin Vert (79,7 K€) ainsi que de l'excédent de l'exercice 2016 (29,8 K€) ;
- une augmentation des fonds dédiés (+18,1 K€) due à une utilisation des fonds inférieure à la mise en réserve sur l'exercice ;
- une diminution des dettes et provisions (-184,5 K€) du fait principalement de la baisse des dettes sociales et fiscales ainsi que de la baisse des dettes sur immobilisations correspondant à la facturation en fin d'année des travaux en cours à Thuillier, ainsi que de l'ajustement des provisions pour départ en retraite ou pour risque salarial.

POLITIQUE DE RÉSERVES

L'Îlot n'a pas pour vocation de se constituer des réserves. Sa vocation reste et demeure l'accueil et la réinsertion sociale et professionnelle de personnes rejetées de la société et en grande détresse.

En conséquence, la constitution de réserves ne s'entend que dans ce cadre, de façon à permettre à l'association d'assurer la pérennité de son action, et de pouvoir ainsi financer ses projets futurs : développement de nouveaux parcours qualifiants, fin des travaux à Thuillier, travaux de rénovation à Chemin Vert, projet de regroupement sur un seul site de l'Îlot Val-de-Marne... Elles permettent également d'éviter de recourir à un endettement, même passager, du fait de l'irrégularité des ressources au cours de l'année.

Ainsi, au 31 décembre 2016, le total des fonds propres de l'association, constitué majoritairement du fonds associatif, des réserves et du report à nouveau, et majoré des fonds dédiés et provisions pour risques et charges (soit 5 131,5 K€) assure l'intégralité du financement de l'actif immobilisé (2 820,4 K€), et permet à l'Îlot de bénéficier d'un fonds de roulement de 2 311,1 K€.

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports d'activité et financier de l'année 2016 disponibles sur le site internet : www.ilot.asso.fr ou obtenus sur simple demande à :

Maisons d'accueil l'Îlot – 88 boulevard de la Villette – 75 019 Paris
01 43 14 31 00 - maisons-accueil@ilot.asso.fr

